

REÇU LE

- 3 SEP. 2025

RÉP:



Commune de Morrens

Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance

(non soumise à l'obtention d'un permis de construire)

A. Renseignement généraux

Propriétaire(s)

Nom : WEISBROD - ROY Prénom : Anthony et Coralie
Parcelle : 131-1 Adresse : Ch. du vieux moulin 6a
Téléphone : 076 801 86 92 07 9 597 07 19 Mail : anthony.weisbrod@gmail.com

B. Description de l'ouvrage

Car port simple (1 voiture)

C. Documents à fournir:

- Une copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage;
- Plans, croquis, schemas, esquisses, prospectus ou photos de l'ouvrage projeté permettant une bonne compréhension du projet

D. Signature et accords

Le(s) propriétaire(s) précite(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la présente demande. Il prend l'engagement formel d'exécuter les travaux conformément à la description, aux plans et croquis mentionnés ci-dessus.

Lieu : Morrens Date : 21 avril 2025

Signature(s) :

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature

Lieu : Morrens Date : 22 04 2025

Signature(s) : *P. W.*

Par la présente, le(s) propriétaire(s) voisin(s) soussigné(s) confirment avoir pris connaissance des travaux projetés et donnent leur accord à leur réalisation.

Parcelle n° : 688	Nom et prénom : THEVENIA Anne-Isa	Signature(s) : <i>[Signature]</i>
Parcelle n° : 131	Nom et prénom : Tanne, Anne et Philipp	Signature(s) : <i>[Signature]</i>
Parcelle n° : 151	Nom et prénom : Soltau, Deb. Sophie-Katle	Signature(s) : <i>[Signature]</i>
Parcelle n° :	Nom et prénom :	Signature(s) :

E. Décision :

La Municipalité, dans sa séance du 9 septembre 2025 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance. Affichage au pilier public pendant 20 jours : du 21 09 2025 au 30 09 2025

Le dossier peut être consulté au greffe municipal.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

Prix de l'autorisation : CHF 50.-

[Signature] *[Signature]*